AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ISSN 0294-4677



PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE

Deux-Sèvres

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13 ROUTE DE LA FORET BIARD 86000 POITIERS TEL (49) 58 39 02

BULLETIN N° 7 (1/83) du 30 MARS 1983
-=

LES PARCELLES SONT AU DEBUT MONTAISON : C'est à ce stade qu'il faut se préoccuper des maladies du pied et des premières maladies du feuillage.

SITUATION DES CULTURES

% parcelles menacées par :

Piétin-verse ou Rhizoctone	Septoriose	Rouille brune	Oïdium
9	24	32	3

* Les maladies du pied sont actuellement menaçantes dans moins de 10 % des parcelles. Le risque est faible en plaine de Niort; par contre, surveiller attentivement les semis précoces dans les Gâtines et le plateau Mellois.

* Les maladies du feuillage sont actuellement peu développées. Cependant , la rouille brune pourra évoluer par temps plus chaud et la douceur de l'hiver laisse craindre un développement important de la rouille jaune.

LA DECISION DES TRAITEMENTS tiendra compte des observations en culture :

* pour les maladies du pied, sachez reconnaître la fusariose, qui ne nécessite pas de traitement.
Si plus de 20 % des talles sont attaqués par le piétin verse (ou le rhizoctone) une protection contre cette maladie sera nécessaire au stade 1-2 noeuds. Choisir un produit polyvalent efficace sur septoriose et rouilles.

* en l'absence de piétin verse, une protection contre les maladies du feuillage est à envisager. La rouille jaune est à combattre dès les premiers foyers. Contre la rouille brune et la septoriose, attendre un développement généralisé de la maladie sur la parcelle.

La note technique blé plus vous aidera pour choisir les produits. En cas de doute sur l'identification des rouilles, consulter vos techniciens ou le Service de la Protection des Végétaux.

AGRICULTEURS STOCKEURS.... VEILLEZ AU GRAIN

L'hiver doux a favorisé les infestations d'insectes des grains. Visitez vos stocks, surtout à leur partie supérieure. Le cas échéant, prenez les mesures nécessaires : transilage, désinsectisation, livraison accélérée puis traitement des cellules.

Imprimé à la Station le 30 Mars 1983
Précédente Note : Bulletin N° 6 du 10.11.82 71

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes   Directeur-Gérant R. GUILLEMENET - Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1648 AD